

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent soixante-dix-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 1^{er} décembre 2014 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 23 FÉVRIER 2015

Procès-verbal de la trois cent soixante-dix-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 1^{er} décembre 2014 à 12 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BOILY, Philippe Étudiant	X	
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X (arrive à 12 h 11)	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
RICARD, Lyse Membre socio-économique	X	
TOUPIN, Dominique Membre socio-économique		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
HARRISSON, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X (quitte à 12 h 50)	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
ROY, André J. Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	
<u>INVITÉS :</u>		
MAILLOUX, Gilles Directeur par intérim du Service des communications et du recrutement	X (point 3)	
ROY, Dominique Coordonnateur à la gestion financière - Service des finances	X (point 3)	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 12 h 05.

Messieurs Gilles Mailloux, directeur par intérim du Service des communications et du recrutement, et Dominique Roy, coordonnateur à la gestion financière au Service des finances, sont présents pour le traitement du point 3.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Philippe Boily, appuyée par madame Lyse Ricard, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent soixante-dix-septième (27 octobre 2014) réunion du comité exécutif
- 3.- Avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 31 octobre 2014 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2014-2015
- 4.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau
- 5.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration (approvisionnement) au Service des finances à Gatineau
- 6.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration (recherche) au Service des finances à Gatineau
- 7.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département de travail social à Gatineau
- 8.- Engagement d'une ou d'un secrétaire au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides
- 9.- Amendement au *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*
- 10.- Période d'information et questions
- 11.- Prochaine réunion (23 février 2015)
- 12.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbaux :

2.1 Procès-verbal de la trois cent soixante-dix-septième (27 octobre 2014) réunion du comité exécutif

2.1.1. Approbation

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Lyse Ricard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent soixante-dix-septième (27 octobre 2014) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2. Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent soixante-dix-septième réunion, les suites régulières ont été données, et plus particulièrement en ce qui concerne :

Point 3 (p. CX-3) : il mentionne que le gouvernement va amorcer, à l'hiver 2015, ses travaux parlementaires sur l'éducation et la culture. Le recteur de l'UQO sera

invité à y présenter les rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires*.

3.- Avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 31 octobre 2014 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2014-2015

**Madame Frédérique Delisle se joint à la réunion (12 h 11).*

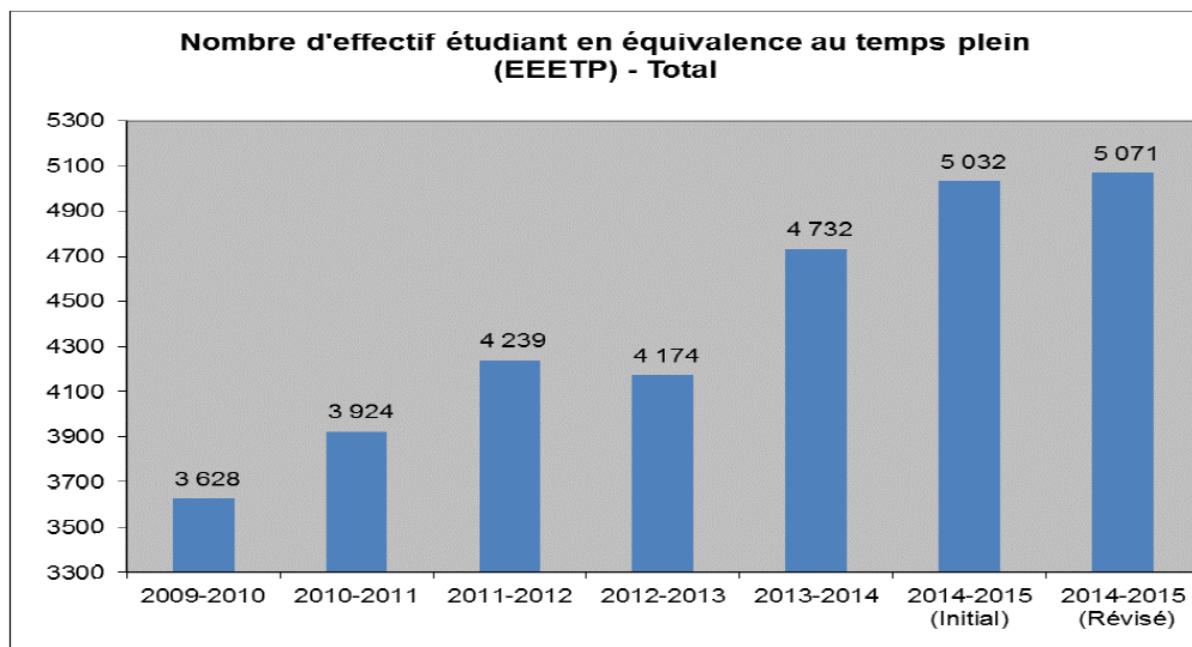
Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que selon le *Règlement général 7* de l'Université du Québec, une révision en mi-année est prévue dans la démarche budgétaire. En effet, chaque année, l'Université met à jour ses données sur les produits et les charges prévus pour l'exercice en cours. À cette date, l'effectif étudiant de l'été, ainsi que celui de l'automne sont connus. À partir de ces données, la prévision de l'effectif étudiant pour le trimestre d'hiver 2015 est ajustée.

PRÉVISIONS DES PRODUITS

Les produits totalisent 78 746 700 \$ au budget révisé comparativement à 79 366 500 \$ au budget initial, soit une diminution nette de 619 800 \$.

Au budget initial, l'effectif étudiant prévu était de 5 032 effectifs étudiants en équivalence au temps plein (EEETP). Selon les données du trimestre d'été et d'automne et la prévision pour le trimestre d'hiver, l'effectif étudiant prévu est maintenant de 5 071 EEETP, représentant une augmentation de 0,78 % par rapport au budget initial et une augmentation de 7,16 % comparativement à l'année 2013-2014. Par conséquent, la subvention augmentera de 186 200 \$. Les droits de scolarité ont également été ajustés en fonction de l'augmentation de l'effectif étudiant pour un montant de 86 900 \$, auquel s'ajoute une augmentation de 219 200 \$ due à une variation au sein de l'effectif étudiant étranger. Les frais de thèse et de stage ont quant à eux été révisés à la baisse de 5 200 \$ en fonction du réel. Malgré une hausse de la clientèle, les frais afférents ont également été ajustés à la baisse de 28 000 \$, ce qui peut s'expliquer par deux facteurs :

- Bien qu'il y ait hausse globale de l'effectif étudiant prévu par rapport au budget initial, la prévision de l'effectif étudiant du campus de Gatineau a effectivement été révisée à la baisse, alors que celle du campus de Saint-Jérôme a été révisée à la hausse. Ceci provoque une baisse dans les revenus concernant les équipements sportifs, puisque seuls les étudiants du campus de Gatineau paient ce type de frais;
- Le tarif de la contribution étudiante pour droits d'auteur a été révisé à la baisse, passant de 0,73 \$ à 0,53 \$ par EEETP à partir du trimestre d'automne 2014. Le montant relatif aux droits d'auteur explique 26 500 \$ de la baisse de 28 000 \$ des frais afférents.



Outre l'augmentation de la subvention pour le financement de l'effectif étudiant de 186 200 \$, quatre ajustements de la subvention générale du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) ont un impact plus significatif sur la révision budgétaire

2014-2015. Tout d'abord, les deux compressions budgétaires annoncées réduisent le financement de l'UQO de 2 007 300 \$. De plus, des ajustements apportés à la subvention en fonction des paramètres de l'allocation initiale procurent une subvention additionnelle de 263 300 \$. Par ailleurs, la révision à la hausse du taux de pondération génère un financement supplémentaire de 331 600 \$. Enfin, divers autres ajustements à la subvention entraînent une hausse de 154 200 \$ par rapport au budget initial. Outre les éléments mentionnés ci-dessus, la révision des produits génère aussi une hausse nette de 21 100 \$ des revenus des entreprises auxiliaires et de 130 200 \$ des autres produits, incluant une hausse de 90 700 \$ au niveau des revenus du centre sportif et une hausse de 28 000 \$ des frais afférents déjà mentionnée.

PRÉVISIONS DE CHARGES

Les charges totalisent 79 707 900 \$ comparativement aux 79 925 200 \$ établis au budget initial, adopté en avril dernier, soit une diminution de 217 300 \$.

Le tableau suivant présente le résumé des coupures et des montants accordés par fonction.

Fonctions	Budget 2014-2015		
	Budget initial	Variations	Budget révisé
Enseignement	50 832,2 \$	581,6 \$	51 413,8 \$
Recherche	470,1	(19,8)	450,3
Services à la collectivité	1 003,5	(60,0)	943,5
Bibliothèque	3 846,8	(15,5)	3 831,3
Audiovisuel	634,6	(23,2)	611,4
Informatique	3 176,7	(112,8)	3 063,9
Administration	8 509,5	(271,2)	8 238,3
Terrains et bâtiments	7 441,3	(121,9)	7 319,4
Service aux étudiants	2 820,1	(71,4)	2 748,7
Entreprises auxiliaires	1 190,4	(103,1)	1 087,3
Total	79 925,2 \$	(217,3) \$	79 707,9 \$

Malgré une hausse de l'effectif étudiant 0,78 % par rapport au budget initial, le nombre d'activités d'enseignement prévu augmente de 4,9 %. Cette situation s'explique par une révision de la prévision initiale et une moyenne d'étudiants par groupe inférieure à ce qui avait été prévu. Cette situation génère une hausse des charges par rapport au budget initial. Ainsi, l'augmentation du coût de la masse salariale pour les chargés de cours s'élève à 769 000 \$. De plus, la prévision du coût de la masse salariale a été révisée en tenant compte du personnel en place en octobre. L'économie salariale anticipée au budget initial de 2 750 000 \$ a été augmentée à 3 150 000 \$, soit une hausse de 400 000 \$. La provision pour les retraites anticipées a quant à elle été revue à la hausse de 45 000 \$ et a fait l'objet d'une nouvelle répartition entre les fonctions et les divers corps de métier selon les informations disponibles. La provision de 165 000 \$ pour l'entrée en vigueur de la nouvelle politique de frais de déplacement a été renversée. La provision pour une hausse de la part employeur au RRUQ a également été révisée à 1,65 % à partir du 1^{er} janvier 2015, pour faire suite à la réception d'une directive à cet effet de la part du siège social de l'Université du Québec. L'impact prévu est une économie de 21 200 \$. Également, la provision pour vacances et heures supplémentaires a été réduite de 132 000 \$ et la provision pour économies diverses, autres que les salaires, a été portée à 696 000 \$, ce qui représente une augmentation de 111 000 \$.

De plus, la dépense prévue pour le service de la dette a été réduite de 77 000 \$ par rapport au budget initial. La prévision pour les frais de financement a été revue afin de tenir compte de l'économie générée par les faibles taux d'intérêt. Toutefois, cette réduction est compensée par une hausse du capital à financer attribuable au projet de l'ISFORT, à l'acompte effectué sur les résidences et aux faibles montants qui ont été alloués en 2013-2014 pour le recomptage. De plus, le financement inattendu des intérêts du projet de construction pour l'ISFORT a procuré une économie des coûts à prévoir. Ces ajustements génèrent une réduction nette des frais de financement de

21 900 \$. Par ailleurs, la réduction du service de la dette des résidences procure une économie de l'ordre de 100 000 \$. Les frais bancaires ont été haussés de 43 900 \$, en fonction de la hausse du volume de transactions observée et pour prendre en compte un ajustement de la prévision.

Les budgets requis pour les stages au Département des sciences infirmières et au Département de travail social ont été revus à la baisse de 65 400 \$, en fonction des besoins qui se sont précisés au cours de l'année financière. De plus, la provision pour mauvaises créances a été augmentée de 29 000 \$ pour tenir compte de l'augmentation de l'effectif étudiant et de la révision de l'estimation.

La révision des divers paramètres budgétaires a permis d'absorber une partie des compressions imposées par le MESRS. Toutefois, afin de répondre aux nouveaux besoins identifiés en cours d'année, les gestionnaires ont été sollicités pour identifier les économies anticipées dans leurs budgets ainsi que les sommes qu'ils pouvaient dégager, contribuant ainsi à l'effort requis pour absorber les compressions.

Au terme de l'analyse du budget révisé 2014-2015, le comité de budget propose l'adoption de demandes et de coupures budgétaires totalisant la somme de 60 300 \$ de réduction.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget initial et du budget révisé.

	Budget initial 2014-2015 (\$ = 000)	Budget révisé 2014-2015 (\$ = 000)	Écart (\$ = 000)
Produits	79 366,5 \$	79 366,5 \$	
Variations			
- Subvention MESRS		(1 072,0)	
- Droits de scolarité		300,9	
- FIO		(28,0)	
- Centre sportif		102,8	
- Pôle universitaire		(66,7)	
- Autres éléments affectant les produits		143,2	
TOTAL des produits	79 366,5 \$	78 746,7 \$	619,8 \$
Charges	79 925,2 \$	79 925,2 \$	
Variations			
- Demandes/coupures budgétaires		(60,3)	
- Augmentation – Rémunération des chargés de cours		769,0	
- Provision – Économie sur la masse salariale		(400,0)	
- Réduction – Service de la dette et frais financiers		(77,0)	
- Augmentation – Provision pour retraites anticipées		45,0	
- Provision – Économies anticipées		(111,0)	
- Révision des budgets pour les stages		(65,4)	
- Provision – Mauvaises créances		29,0	
- Provision – Politique frais de voyage		(165,0)	
- Droits d'auteur		(28,4)	
- Contribution RRUQ		(21,2)	
- Provision pour vacances et heures supplémentaires		(132,0)	
TOTAL des charges	79 925,2 \$	79 707,9 \$	217,3 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	558,7 \$	961,2 \$	(402,5) \$

En fonction de ces données, l'insuffisance des produits par rapport aux charges serait de 961 200 \$, soit une différence de 402 500 \$ comparativement au budget initial.

Les annexes suivantes ont été transmises aux membres aux fins de la présente séance :

Annexe 1 : Charges par fonction

Annexe 2 : Demandes et coupures budgétaires

Annexe 3 : Prévisions budgétaires révisées 2014-2015

Suite à la présentation, le vice-recteur à l'administration et aux ressources, le coordonnateur à la gestion financière et le recteur répondent aux questions de clarification et de compréhension de membres relativement au projet de budget révisé, et plus particulièrement en ce qui concerne :

- Le budget alloué aux bourses d'études;
- Les compressions budgétaires envisagées au Service de la bibliothèque;

**Messieurs Gilles Mailloux et Denis Harrisson quittent la séance (12 h 50).*

- Le montant octroyé pour les frais légaux au Décanat de la gestion académique;
- L'augmentation des frais bancaires;
- Le réinvestissement stratégique 2014-2015;
- L'embauche, par le Décanat des études, d'un administrateur délégué pour un module;
- Les efforts déployés dans le présent contexte d'austérité pour tirer parti de la richesse que constituent les professeurs et les étudiants de l'UQO.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à la majorité (pour : 3 – contre : 2 – abstention : 1) d'adopter la résolution 378-CX-1684 concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2014-2015; laquelle résolution est jointe en appendice. Deux membres, messieurs Philippe Boily et Michal Iglewski, ayant voté contre, demandent à ce que leur dissidence soit inscrite au procès-verbal. Ils soulignent que leurs préoccupations à l'égard des frais légaux et des bourses d'études motivent leur décision. Par ailleurs, un membre, monsieur Jean Vaillancourt, s'est abstenu de voter en raison d'un conflit d'intérêt.

**Monsieur Dominique Roy quitte la séance (13 h 45).*

4.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Marc Landry, doyen des études, de madame Lucie Chénier, agente de recherche au Décanat des études, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu trois (3) candidatures et les a retenues pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Lionel Vécrin à titre de coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 378-CX-1685 concernant l'engagement d'un coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau (**Lionel Vécrin**); laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration (approvisionnement) au Service des finances à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que suite à la vacance du poste de technicienne ou de technicien en administration (approvisionnement) au Service des finances à

Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lise Legault, directrice du Service des finances, de monsieur Jean-François Brideau, coordonnateur aux approvisionnements au Service des finances, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu huit (8) candidatures et en a retenu six (6) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Pascal Paquet à titre de technicien en administration (approvisionnement) au Service des finances à Gatineau.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 378-CX-1686 concernant l'engagement d'un technicien en administration (approvisionnement) au Service des finances à Gatineau (**Pascal Paquet**); laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration (recherche) au Service des finances à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la création (résolution 375-CX-1676) du poste de technicienne ou de technicien en administration (recherche) au Service des finances à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lise Legault, directrice du Service des finances, de monsieur Dominique Roy, coordonnateur à la gestion financière au Service des finances, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu quatre (4) candidatures et en a retenu trois (3) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Nathalie Perron à titre de technicienne en administration (recherche) au Service des finances à Gatineau.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 378-CX-1687 concernant l'engagement d'une technicienne en administration (recherche) au Service des finances à Gatineau (**Nathalie Perron**); laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département de travail social à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que suite à la vacance du poste de secrétaire de direction au Département de travail social à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Dominic Foisy, directeur du Département de travail social, de madame Nathalie St-Amour, professeure au Département de travail social, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu deux (2) candidatures et les a retenues pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Diane Boudreault à titre de secrétaire de direction au Département de travail social à Gatineau.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 378-CX-1688 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Département de travail social à Gatineau (**Diane Boudreault**); laquelle résolution est jointe en appendice.

8.- Engagement d'une ou d'un secrétaire au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de secrétaire au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Line Boucher, directrice des Services universitaires des Laurentides, de madame Geneviève Tardif, directrice au Module de la psychoéducation, de madame Hélène Forget, directrice du Département de psychoéducation et de psychologie, et de monsieur Étienne Collette, technicien en ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu huit (8) candidatures et en a retenu quatre (4) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Rosane Richer à titre de secrétaire au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides.

Le recteur informe les membres qu'un second appel de candidatures est en cours en vue de pourvoir le poste de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides.

Suite à la question d'un membre concernant l'intégration du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie, le recteur indique que le processus qui s'opère actuellement correspond aux phases prévues à l'entente qui a été signée en 2013 et qui visait une intégration définitive du Pôle à l'UQO en juin 2015.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 378-CX-1689 concernant l'engagement d'une secrétaire au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides (Rosane Richer); laquelle résolution est jointe en appendice.

9.- Amendement au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que l'Université adoptait, le 23 février 1993, son premier « *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais chargés aux étudiants* ». Ce règlement visait à fixer le montant des frais et des pénalités ainsi qu'à préciser les responsabilités respectives de l'Université, des étudiants et autres personnes à l'égard du paiement et des modalités de perception desdits frais. Le règlement a, depuis cette date, été révisé à plusieurs reprises.

Or, il s'est avéré que la dernière version adoptée doit être modifiée, à son annexe 2 « Location d'équipements audiovisuels », afin de prévoir la location d'ordinateurs portables pour les organismes externes.

Le tarif à appliquer est de 50 \$ et est imposé aux organismes externes seulement.

L'annexe 2 sera donc modifiée en conséquence.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Philippe Boily, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 378-CX-1690 concernant l'amendement au *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*; laquelle résolution est jointe en appendice.

10.- Période d'information et questions

Un membre réitère sa préoccupation à l'égard de l'accessibilité aux études pour les étudiants, et ce, en raison du budget révisé alloué aux bourses d'études qu'il juge insuffisant. Il se fait par ailleurs l'écho des propos tenus à l'égard de la richesse que représentent les étudiants pour l'université et propose des pistes de solutions pour accentuer leur participation active au développement de l'Université. Ce membre est invité par le recteur à contacter le directeur des Services aux étudiants afin d'en discuter. Plusieurs membres jugent intéressant d'inclure davantage les étudiants.

11.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 23 février 2015 à 18 h. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources fait savoir qu'une réunion additionnelle pourrait avoir lieu en janvier.

12.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Philippe Boily, appuyée par madame Lyse Ricard, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 14 h 02.

Original signé par :

Le président d'assemblée, Denis Harrisson

Le secrétaire, André J. Roy

Note : Monsieur Denis Harrisson assume le rectorat et la présidence du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais depuis le 30 janvier 2015.